

## LES RESIDENCES D'ARTISTES

**RAMDAM, UN CENTRE D'ART a pour objectif de favoriser le travail des artistes et de soutenir la création artistique contemporaine. L'accueil d'artistes en résidence - quelque soit leur domaine de recherche - constitue le coeur de son action.**

Les résidences sont ouvertes aux artistes ou équipes souhaitant développer un projet de création, un temps de laboratoire et d'expérimentation, une recherche en amont d'une production à venir. L'organisation d'une ouverture au public pendant le temps de la résidence est laissée à l'appréciation des artistes, et le cas échéant, à construire en concertation avec le lieu.

RAMDAM, UN CENTRE D'ART accueille à la fois des artistes débutant leur parcours et des artistes d'expérience, des artistes avec ou sans soutien institutionnel, des artistes solitaires et des équipes constituées.

Impulsé par une direction artistique collégiale, le lieu fonctionne pour une grande part sur un engagement bénévole des artistes partenaires formant le Conseil de Projet, appuyés par Sally Poulin, coordinatrice salariée et François Gauriaud, responsable technique salarié. **Cette organisation définit une philosophie politique à l'oeuvre, aussi une attention soutenue sera portée vers les artistes ou équipes soucieux d'inscrire leur recherche en résonance avec le projet RAMDAM, UN CENTRE D'ART.**

### Choix des résidences :

Deux appels à projet semestriels sont lancés chaque année.

**Fin 2018 s'observe un raccourcissement notable dans les durées de résidence demandées, allant de pair avec une fragmentation toujours croissante des temps de travail, un amoindrissement des temps dédiés à la recherche et une prolifération des demandes directement liées à des objectifs de production ou de finalisation des projets. Souhaitant aller à rebours de ces tendances afin de favoriser au contraire les projets de recherche s'inscrivant dans la durée, RAMDAM, UN CENTRE D'ART étudiera les demandes de résidences d'un mois minimum, possiblement fractionné en 2 périodes de 15 jours.**

**Pour cet appel à projet, les 80 premiers dossiers reçus seront étudiés.**

Un conseil de résidence a en charge la sélection des artistes accueillis. Ce conseil se renouvelle à chaque session, il est constitué de 4 membres du Conseil de Projet de RAMDAM, UN CENTRE D'ART, et de 4 personnes extérieures choisies pour leur engagement dans la vie artistique.

Première étape : pré-sélection sur étude des dossiers.

Deuxième étape : entretien avec les artistes pré-sélectionnée en compagnie de 3 membres du conseil de résidences.

Troisième étape : délibération et choix final des équipes accueillies.

### Conditions financières :

RAMDAM, UN CENTRE D'ART attribue une aide à la résidence forfaitaire de 1000€ et une aide de participation aux frais, 5€ par pers/jour de résidence (plafonnée à 500€).

**Pour remplir le formulaire :**

Nous vous demandons de prendre connaissance en amont de la fiche technique de RAMDAM, UN CENTRE D'ART et de ses modalités de fonctionnement, avant de formuler votre demande.

Votre demande de résidence doit concerner une (ou deux) périodes de travail ayant lieu **entre août et décembre 2021**.

Ouvrez le formulaire avec Acrobat Reader. Double-cliquez sur l'endroit où vous souhaitez insérer du texte.

Veillez à ne pas remplir les cases au-delà de ce qui est visible à l'impression

Merci de compléter entièrement le formulaire et de nous le retourner **au plus tard le dimanche 7 février, 23h59** par mail à : **contact@ramdamcda.org**, **objet : demande de résidence août-déc 21**.

Si votre dossier est retenu, les entretiens avec le conseil des résidences auront lieu **le samedi 17 avril 2021**.